

Procès verbal de l'Assemblée Générale du 7-10-2014

Exercice du 1^{er} septembre 2013 au 31 août 2014

Michel Grandjean, président,
Jacques Villaret, vice président
Alizée Lavoine, secrétaire
Christiane Bonaldi, secrétaire adjointe
Isabelle Waleckx, trésorière
Françoise Réveillès, trésorière adjointe

Adhérents 126 familles

Présents 34 familles

Pouvoirs 6 familles

Nos statuts ne prévoyant pas de quotas, l'Assemblée peut valablement délibérer.

Remerciements :

- Monsieur le Maire, excusé
- Madame Marie José Trotte, 1^{ère} adjointe au maire
- Madame Carol Lair, adjointe au Maire, chargée de la vie associative,
- Les responsables d'activités,
- Mesdames et messieurs les adhérents à l'Association des Familles de Ceyrat,

A. **Rapport moral**

1. **le bureau**

Notre secrétaire, Alizée Lavoine nous a quittés, son mari travaille maintenant à Lyon et ils habitent depuis cet été à VIENNE. Nous la regrettons et la remercions pour le travail qu'elle a fait au sein de notre Association.

2. **Présentation de l'Association :**

Les responsables d'activité :

Nous soulignons le rôle déterminant des responsables d'activité au sein de l'Association, en effet sans leur investissement personnel, l'Association n'existerait pas.

Une activité fonctionne parce qu'une personne se charge bénévolement de l'animer.

Nous devons les remercier pour leur travail et leur engagement.

Les activités servent d'argument à la rencontre des personnes qui ont le même centre d'intérêt. (Anglais, peinture, lecture, ornithologie, broderie...)

Mais les activités sont aussi une opportunité de créer une relation conviviale entre les participants. Chacun contribue à cette convivialité.

C'est parce que cette convivialité existe entre les membres d'une activité, qu'il y a des volontaires pour d'autres actions de l'Association : les deux Bourses aux Vêtements et le Marché de l'Avent, pour lesquelles nous avons besoin de beaucoup de bénévoles.

Une activité naît sous l'impulsion d'un responsable, il est au cœur de toute activité.

Aujourd'hui, toutes les Associations souffrent du manque d'engagement des bénévoles :

- Nous avons arrêté notre contribution à la course de Voiture à Pédale, personne n'a pris la relève de Joëlle,
- Nous avons arrêté Pédibus, par manque de bénévoles pour accompagner les enfants
- C'est ce qui risque de se produire pour la Bourse aux Vêtements en 2015 si personne ne se porte volontaire pour remplacer Georgette.

Celles et ceux qui animent ces activités souhaitent et peuvent bien légitimement, un jour, arrêter leur responsabilité.

Merci à toutes celles et ceux qui depuis des années font vivre votre Association.

Nous lançons cet appel pour que, si vous souhaitez que vive notre Association, vous preniez modèle sur eux et vous vous portiez volontaires !

Les inscriptions : le montant de la cotisation, stable depuis plusieurs années, de 14€ par an et par famille, pour toutes les activités proposées. L'inscription n'est valable que si nous avons reçu le chèque.

Rappel des modalités d'inscription :

- . Aux participants de donner sur une fiche d'inscription :
 - les renseignements : nom, prénom, téléphone fixe et portable adresse postale et mail
 - les activités auxquelles les membres de la famille s'inscrivent
 - le chèque de 14€ dès la première activité.
- . Aux responsables d'activité
 - D'enregistrer les participants à leur activité
 - De transmettre les chèques d'inscription à la trésorière,
 - De transmettre les listes de participants à la secrétaire.
- . La trésorière et la secrétaire enregistrent ces données.
- . Les inscriptions doivent être terminées au plus tard le 1^{er} novembre
- . Nous acceptons, pour certaines activités, des inscriptions en cours d'année.

Chaque famille adhérente reçoit une carte annuelle d'adhésion. Nous avons 126 familles inscrites, 165 personnes mais environ le double de personnes participant aux activités.

Saluons le travail d'Isabelle, Alizée et des responsables d'activité pour établir et maintenir ce fichier à jour.

Confidentialité : nous signons un engagement de confidentialité auprès de la CNIL (Commission Nationale Informatique et Liberté) pour ce qui concerne le fichier des inscrits.

La carte d'adhésion à l'Association des Familles de Ceyrat ouvre la possibilité de réduction chez certains commerçants :

- « TOP Office » (fournitures de bureau)
- « Artéis » (matériel de peinture)
- « Shopix » (matériel de bricolage et jardinage)
- « Promocash » (alimentation en gros et matériel de restauration) »
.... Mais comparez les prix !

Cette année a eu lieu le Forum des Associations, servant à accueillir, informer, inscrire les nouveaux adhérents. Seulement quatre personnes de l'Association des Familles de Ceyrat ont assuré la permanence sur le stand.

La date de l'Assemblée Générale :

La date de la prochaine Assemblée Générale sera le **7 octobre 2015**. Les salles de l'ECC se retiennent en mai pour l'année civile suivante.

3. Connaitre l'Association des Familles de Ceyrat :

Nous avons de gros progrès à faire sur trois points :

- la plaquette de présentation de l'Association
- notre présence dans le bulletin « Ceyrat info »
- l'actualisation de notre site

Vous pouvez le consulter notre site internet:

<http://adfceyrat.voila.net>

4. Solidarité

Esprit de solidarité : lorsqu'un des membres de l'Association est touché par un décès, nous faisons un geste de solidarité et d'amitié au nom de l'Association des Familles de Ceyrat. Merci de nous informer de ces tristes nouvelles afin de ne pas commettre d'impair.

5. Nos relations avec les collectivités locales

Nous maintenons le niveau de qualité de nos relations avec la nouvelle équipe municipale de la Mairie de Ceyrat.

Isabelle Waleckx est représentante de l'Association des Familles de Ceyrat auprès du CCAS de la municipalité de Ceyrat. Nous avons fait un don de 150€.

6. Les activités :

Nous avons 19 activités, dont 17 activités courantes, (quotidiennes, hebdomadaires ou mensuelles) et 2 activités annuelles.

La règle est pérenne : une activité existe s'il y a un responsable. Pas de responsable, pas d'activité.

L'argent que nous avons, doit aussi servir au bon fonctionnement des activités de l'Association des Familles de Ceyrat.

Les responsables d'activité sont au contact direct avec les adhérents. Ils servent de lien entre l'Association et chacun d'entre vous. Ils sont donc sollicités pour les inscriptions et pour vous transmettre les informations de l'AFC. Ils conduisent leur activité en étant attentifs à trois points :

- a. le contenu de l'activité (*je m'inscris pour faire quoi ? pour quel programme ?*)
- b. la convivialité, (*rencontrer des personnes et créer des liens entre elles*)
- c. l'esprit dans lequel l'activité se déroule (*la randonnée est-elle « sportive » ou une « balade » ? l'ornithologie est-elle un « cours » ou une « découverte » ?*)

Remarques :

- a. Une dépense est possible pour chacune des activités sur justificatif et facture. Nous devons souligner que les responsables d'activité se montrent très raisonnables quant à leurs dépenses.
- b. Le nombre de participants : Les inscrits se réinscrivent. Plusieurs activités sont au maximum de leur possibilité (taille du groupe et dimensions des salles !) pour ces raisons, nous avons instauré des stages (exemple sculpture, initiation tablette) où les gens intéressés peuvent venir pour la durée d'un stage.
- c. De nouvelles activités : ouvrir de nouvelles activités permet de répondre à des besoins et d'accueillir des nouveaux. Si quelqu'un souhaite ouvrir une activité, c'est toujours envisageable. Cette année, nous ouvrons deux nouvelles activités:
 1. Initiation à la tablette : en stages de 8 semaines
 2. Cours d'espagnol :

7. Les activités courantes

- a. Les cours de peinture : pour mémoire, le règlement du professeur se fait sur facture, avec le même principe de 3 chèques (85€) à l'inscription, retirés en fin de trimestre.
- b. Les cours d'anglais : Chaque chèque de 65€ est débité à la fin de chaque trimestre. Les professeurs sont rémunérés sur facture. Deux professeurs nous ont quittés par choix personnel, et nous les avons remplacés par un autre professeur qui assurera les cours d'anglais du mardi et du vendredi et d'espagnol du mardi matin.

- c. MAPAD : cette activité est en sommeil pour l'instant, congé de maternité et travaux d'extension à la MAPAD

8. Activités annuelles :

a. Bourses aux Vêtements :

- . Deux par an : une au printemps et une autre en automne : c'est avant tout un Service aux familles et une source de financement pour notre Association.
- . C'est un très gros travail, remercions Georgette et toutes celles qui travaillent à cette organisation ! Si l'on veut retenir des chiffres sur la Bourse de Printemps :
- . 300 personnes ont déposé près de 5000 articles
- . Près de 50% de ceux-ci ont été achetés pour près de 8000€. Rappelons qu'en 2010, 25% des 1500 articles déposés furent achetés.
- . Chaque personne reçoit l'argent correspondant aux articles achetés et les articles invendus qu'elle a déposés.
- . Nous retenons 10% au dessus de 15€ de vente soit 800€ (mars 2014)
- . 1000 € de cartes vendues et une recette totale de 1800€ (mars 2014)
- . Nous investissons tous les ans en matériel et fourniture
- . Aucun problème résiduel, grâce à l'organisation en place.
- . Nous avons besoin pour la Bourse aux Vêtements d'automne (13 au 16 octobre 2014) de 50 volontaires le lundi, jour du dépôt, accueil des personnes, tri des vêtements, enregistrement, mise sur cintres.

b. le marché de l'Avent

- . Des objets de décoration fabriqués par des bénévoles, sont vendus au Marché de l'Avent (le 8 décembre 2013) organisé par la Mairie de Ceyrat.
- . La vente est au profit de l'enfance. Cette année nous avons versé le 29 janvier à l'Association Acte Auvergne, un chèque de 1000€ au profit des enfants cancéreux du CHU d'Estaing qui a servi au financement d'un projet de sortie de ces enfants au bord de mer.
- . L'Assemblée Générale a voté une dotation de 3000€ en 2011 pour le centre de la petite enfance de Ceyrat, pour l'achat de bancs, de tables et de jeux d'extérieur. Ce chèque a été donné au cours d'une réception le 18 janvier 2014.

c. Réunion d'information aux familles :

- . Une information « sécurité cambriolage », le 30 juin 2014 par un Officier de Police Judiciaire et la Police Municipale. L'objectif était d'informer les habitants sur les précautions à prendre avant de partir en vacance et de laisser sa maison vide. Nous recommencerons ce genre d'information.
- . Information dans le cadre de la semaine du goût : les compléments alimentaires, risques et bénéfiques, par le professeur de Pharmacie Marie Paule Vasson

- Nous envisageons une information par les services spécialisés de la Police sur la sécurité informatique concernant les messages et autres attaques que nous recevons sur nos boites mails ou par internet.
- Nous programmons une séance de révision du Code la Route, en collaboration avec la Police Municipale de Ceyrat.

9. Rapport de chacune des activités :

Chaque responsable d'activité répond aux questions des participants sur son bilan du semestre écoulé et ses projets pour l'année à venir.

10. Approbation du rapport moral :

- Voix contre : 0
- Abstentions : 0

Le rapport moral est approuvé à l'unanimité

B. Rapport financier :

1. Bilan comptable (recettes/dépenses) du 1 septembre 2013 au 31 août 2014

Bilan 2013/2014			
Recettes		Dépenses	
Adhésions	1666.00 €	Frais de fonctionnement	607.58 €
Peinture	3137.10 €	Prof de peinture	3136,00€
Anglais	5694.00 €	Prof d'anglais	5887.50 €
Sculpture	506.00 €	Prof sculpture	504.00 €
Autres recettes activités	0,00 €	Autres dépenses activités	967.20 €
Activités événementielles	4831.23 €	Divers dépenses	752.70 €
Subventions BaV	0.00 €	Dépenses spéciales BaV	384.58 €
Autres subventions	385.52 €	Dons	4150.00 €
Intérêt bancaire	293.96 €		
Total recettes	16513.81 €	Total dépenses	16 389,56 €
		Résultat comptable	124,25 €

L'Association des Familles dispose au 31 août 2014 de :

En caisse espèces: 712,02€
 Compte chèque : 6815,56€
 Livret A : 11 539,48€
 Total : 19 072,06€

2. Budget prévisionnel 2014/2015 :

Ce budget ne tient pas compte de la facturation des salles n°1 et 2. La nouvelle règle fixée par la municipalité est la suivante :

- Gratuité des salles de la partie associative de l'ECC pour les Associations
- Gratuité des salles n°1 & 2 pour la première manifestation, facturation à partir de la deuxième, pour un montant non encore connu à ce jour.

Nous lancerons un appel d'offre auprès des salles disponibles sur Ceyrat.

Recettes		Dépenses	
Adhésions	1700 €	Frais fonctionnement	700 €
Peinture	3000 €	Peinture prof	3000 €
Langues	6400 €	Langues	6400 €
Autres facturations	2000 €	Autres facturations	2000 €
Sculpture	1500 €	Sculpture prof	1500 €
Evènements annuels	3800 €	Dép. B. à v.	700 €
Subventions	0 €	Fonctionnement activités	1300 €
Intérêt bancaire	300 €	Div. Dép. (relationnel convivialité)	1000 €
		Dons	2100 €
Total	18700 €	Total	18700 €

Approbation du Rapport Financier :

Voix contre : 0

Abstention : 0

Le rapport financier est approuvé à l'unanimité par l'Assemblée Générale

C. Election du conseil d'administration :

Les élections se déroulent suivant les règles votées. A savoir :

- l'Assemblée Générale élit le Conseil d'Administration.
- Les responsables d'activité en sont membres de droit
- le Conseil d'Administration élit le bureau

Appel à candidature au Conseil d'Administration.

Conclusion :

*Merci à vous tous qui participez à la convivialité et au dynamisme de
L'Association des Familles de Ceyrat.*

La séance est levée à 20h, suivie d'un apéritif dinatoire.

Le président
Michel Grandjean

La secrétaire
Lydie Fabre

Annexe 1 :

Membres du Conseil d'Administration
Les responsables d'activité

1. Activité neige :
2. Anglais : Françoise Réveillès
3. Atelier Récré-Déco : Marie Thérèse Nicolas
4. Bourse aux vêtements : Georgette Réocreux
5. Broderie : Françoise Coste/Isabelle Waleckx
6. Découvertes ornithologiques : Paul Nicolas
7. Espagnol : Jacqueline Bailly
8. Informations : le bureau
9. Initiation Tablette : Jacques Villaret
10. Lecture : Claude Vaissier
11. Mapad : Brigitte Delorme
12. Marché de l'Avent : Christiane Pons
13. Œnologie : Michel Grandjean
14. Peinture : Michel Favier
15. Petite balade : Claude Vaissier
16. Randonnée : Véronique Chabanel et Françoise Paret
17. Randonnée du vendredi : Alain Rousseau
18. Remue-méninges : Philippe Bourgeon
19. Sculpture : Françoise Grandjean

Mesdames et messieurs :

-

Annexe 2 :

Les activités

1. Anglais
 - Anglais débutants
 - Anglais intermédiaire
 - Conversation
2. Atelier Récré-Déco
3. Bourse aux Vêtements
4. Broderie
5. Club Lecture
6. Découverte Ornithologique
7. Espagnol
8. Information sécurité
9. Initiation Tablette
10. MAPAD
11. Activité Neige
 - Ski de piste
 - Ski de fond
 - Raquettes
12. Œnologie
13. Peinture
14. Petite balade
15. Randonnée
16. Randonnée du vendredi
17. Remue méninges
18. Sculpture
19. Marché de l'Avent

Annexe 3 :

Après réunion du Conseil d'Administration et délibérations, sont élus :

Président : Michel Grandjean

Vice président : Jacques Villaret

Trésorière : Isabelle Waleckx

Trésorière adjointe : Françoise Reveillés

Secrétaire : Lydie Fabre

Secrétaire adjointe : Dana Charlionet

Relations UDAF : Françoise Bas